

**C A N A D A**

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**District de Montréal**

**No. R-4008-2017**

**ÉNERGIR, s.e.c.**, société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

---

**AFFIDAVIT**

---

Je, soussigné, **MATHIEU JOHNSON**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur adjoint, Stratégie et développement du GNR, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande prioritaire pour l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable »;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 7 juin 2019.

*(s) Mathieu Johnson*

---

**MATHIEU JOHNSON**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 7<sup>e</sup> jour de juin 2019

*(s) Hugo Sigouin-Plasse, avocat*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec